



Va-t-on faire arrêter les ministres fédéraux ?

De l'Electeur : Ceux qui ont parlé d'arrestations et de pénitenciers à propos de l'affaire Langlais...

Le rapport de l'auditeur général, qui vient d'être distribué, contient des révélations qui devraient joliment effaroucher leur pudeur.

\$80,000 payés à Davis & Sons, entrepreneurs du canal de Cornwall, avant qu'ils aient fait un pouce d'ouvrage !

\$10,000 avancés de la même manière aux entrepreneurs O'Neil et Campbell, pour travaux à faire plus tard !

\$20,200 avancés à Isbester & Reid, entrepreneurs du chemin de fer du Cap Breton !

Dans le dernier cas, comme il n'y avait plus d'argent dans la caisse, on a émis un mandat spécial du gouverneur général pour permettre aux entrepreneurs de toucher.

Dans les trois cas, l'auditeur général a protesté vivement, mais le bureau de la trésorerie, qui se compose de membres du gouvernement, a passé par-dessus les objections et ordonné le paiement.

Dans l'affaire Langlais, il n'est pas sorti un sou du trésor. Le gouvernement s'est simplement engagé à payer une certaine somme sur réception de marchandises pour la valeur.

Le gouvernement fédéral, lui, prend l'argent dans le coffre et le donne à ses entrepreneurs favoris, avant qu'ils aient fait un pouce d'ouvrage.

Le projet de contrat Langlais avait été rédigé par M. L. P. Pelletier, aujourd'hui membre du gouvernement de Boucherville, et l'idée d'acheter la papeterie en gros avait été approuvée par l'honorable M. Taillon, un autre collègue de M. de Boucherville.

Dans le cas des entrepreneurs fédéraux, le ministre a payé en dépit des objections de l'auditeur général.

Si la transaction Langlais est criminelle, que penser des autres ?

L'ESPRIT DU PARTI TORY

Le "Huntington Spectator" écrit que j'ai fait, durant la session dernière, de la sale besogne que personne autre n'aurait voulu faire.

M. Street me fait dans la Gazette d'hier le reproche d'avoir attaqué des ministres de la Couronne, d'avoir amené la ruine d'un grand nombre d'employés publics, etc.

C'est l'expression vraie de la pensée ministérielle. En mettant un système organisé de fraudes, qui se perpétuerait depuis plus de dix ans dans le département des travaux publics, au profit d'une fraction importante du parti conservateur, je me suis rendu coupable de trahison politique.

Par les personnes qui ont figuré dans la procession, nous devons mentionner le maire McLaughlin, M. J. J. Chabert, l'évêque P. Kennedy, le Père Strabale, le Père Donnelly et autres.

Sir John Thompson a prononcé un discours au concert St-Patrice ce soir.

Par une proclamation publiée dans la Gazette d'hier, le gouvernement donne le droit de vote à toutes les tribus sauvages de la Colombie Anglaise.

On dit ici que le gouvernement de Boucherville a promis d'abolir la taxe sur les mines.

Le ministre des finances fera son exposé budgétaire mardi prochain.

L'honorable M. Davies veut savoir pourquoi on a destitué récemment un certain nombre d'employés de l'intercolonial.

M. Choquette désire savoir pourquoi l'honorable M. Jaggard n'a pas tenu la promesse faite durant la dernière session de nommer un maître de poste au Cap St-Ignace.

M. McCarthy a évidemment l'intention de faire réviser à cette session son projet de donner une commission chargée de déterminer les difficultés relatives aux chemins de fer.

Sir Joseph Hickson, président de la commission de prohibition, a eu une entrevue avec M. Abbott aujourd'hui. La commission sera régulièrement organisée la semaine prochaine.

Durant la session aujourd'hui, il ne s'est passé que des affaires de routine.

Le plus grand mystère entouré encore la mort de la fille McLaughlin.

On se rappelle encore les paroles étranges que prononça après l'impromptu préliminaire dans l'affaire Labelle, lorsque le détective Montgomery lui disait d'être présente au procès final.

Supposons que je sois partie d'ici, disant à la foule le procès sera appelé, que feriez-vous ? Eh bien, répondit le détective, vous feriez aussi bien de nous avertir que vous partez.

— Oh, reprit la jeune fille, je serai probablement morte.

DERNIERES DEPECHEES

Nouvelles de Montréal

Montréal, 17 mars.—La lutte est commencée à Prescott, où il y a deux candidats libéraux, les frères L. et J. L. L. L.

Le rapport de l'auditeur général, qui vient d'être distribué, contient des révélations qui devraient joliment effaroucher leur pudeur.

\$80,000 payés à Davis & Sons, entrepreneurs du canal de Cornwall, avant qu'ils aient fait un pouce d'ouvrage !

\$10,000 avancés de la même manière aux entrepreneurs O'Neil et Campbell, pour travaux à faire plus tard !

\$20,200 avancés à Isbester & Reid, entrepreneurs du chemin de fer du Cap Breton !

Dans le dernier cas, comme il n'y avait plus d'argent dans la caisse, on a émis un mandat spécial du gouverneur général pour permettre aux entrepreneurs de toucher.

Dans les trois cas, l'auditeur général a protesté vivement, mais le bureau de la trésorerie, qui se compose de membres du gouvernement, a passé par-dessus les objections et ordonné le paiement.

Dans l'affaire Langlais, il n'est pas sorti un sou du trésor. Le gouvernement s'est simplement engagé à payer une certaine somme sur réception de marchandises pour la valeur.

Le gouvernement fédéral, lui, prend l'argent dans le coffre et le donne à ses entrepreneurs favoris, avant qu'ils aient fait un pouce d'ouvrage.

Le projet de contrat Langlais avait été rédigé par M. L. P. Pelletier, aujourd'hui membre du gouvernement de Boucherville, et l'idée d'acheter la papeterie en gros avait été approuvée par l'honorable M. Taillon, un autre collègue de M. de Boucherville.

Dans le cas des entrepreneurs fédéraux, le ministre a payé en dépit des objections de l'auditeur général.

Si la transaction Langlais est criminelle, que penser des autres ?

ECHOS D'OTTAWA

Ottawa, 17 mars.—Voici quels sont les officiers qui ont été élus à la dernière réunion de l'association des carabiniers de la Puissance :

Président, lieutenant-colonel honorable G. Kirkpatrick, vice-président, capitaine lieutenant-colonel J. M. Gibson ; secrétaire provincial, M. Robert Hamilton ;

Nouveau-Brunswick, lieutenant-colonel Boisford ; Nouvelle-Écosse, lieutenant-général Landrieu ; Manitoba, honorable M. A. Girard ;

Colombie Anglaise, M. W. J. Macdonald ; Ile du Prince-Édouard, honorable A. A. Macdonald.

À une réunion subséquente, le lieutenant-colonel Henshaw, des carabiniers Victoria, a été élu président général.

Le Sénat a repris ses séances hier soir après un ajournement de dix jours.

Par une proclamation publiée dans la Gazette d'hier, le gouvernement donne le droit de vote à toutes les tribus sauvages de la Colombie Anglaise.

On dit ici que le gouvernement de Boucherville a promis d'abolir la taxe sur les mines.

Le ministre des finances fera son exposé budgétaire mardi prochain.

L'honorable M. Davies veut savoir pourquoi on a destitué récemment un certain nombre d'employés de l'intercolonial.

M. Choquette désire savoir pourquoi l'honorable M. Jaggard n'a pas tenu la promesse faite durant la dernière session de nommer un maître de poste au Cap St-Ignace.

M. McCarthy a évidemment l'intention de faire réviser à cette session son projet de donner une commission chargée de déterminer les difficultés relatives aux chemins de fer.

Sir Joseph Hickson, président de la commission de prohibition, a eu une entrevue avec M. Abbott aujourd'hui. La commission sera régulièrement organisée la semaine prochaine.

Durant la session aujourd'hui, il ne s'est passé que des affaires de routine.

Le plus grand mystère entouré encore la mort de la fille McLaughlin.

On se rappelle encore les paroles étranges que prononça après l'impromptu préliminaire dans l'affaire Labelle, lorsque le détective Montgomery lui disait d'être présente au procès final.

Supposons que je sois partie d'ici, disant à la foule le procès sera appelé, que feriez-vous ? Eh bien, répondit le détective, vous feriez aussi bien de nous avertir que vous partez.

— Oh, reprit la jeune fille, je serai probablement morte.

PARLEMENT FEDERAL

Septième Parlement.—Deuxième session (Quatrième séance)

LA DIPHTHERIE

Nous sommes informés par des personnes dignes de foi que la diphtérie s'est déclarée il y a une quinzaine de jours à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, et qu'elle s'y propage rapidement.

Plusieurs enfants auraient déjà succombé, victimes de la terrible épidémie.

On nous cite même le cas d'un cultivateur de l'endroit, demeurant tout près de l'église, où la diphtérie aurait tué deux enfants, qui à un très jeune âge souffraient de cette maladie dans l'espace d'une dizaine de jours.

Mais quelque chose d'invariablement, par des moyens que nous ne connaissons pas, aurait été amené l'effacement de l'épidémie de l'endroit et à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Plus que cela, on nous affirme que ce cultivateur, sans avoir désinfecté son habitation, a été amené à se soustraire aux exigences de la loi en pareil cas.

Maladies des Yeux et des Oreilles

Le Dr L. J. A. SIMARD, Professeur à l'Université Laval de Québec traite spécialement et exclusivement les Maladies des Yeux et des Oreilles.

Heures de consultation : 10 h. a. m. à 4 h. p. m.

Bureau : 46 RUE ST-JOSEPH, à H.-E. heb. tan.—L. J. 16 p. s.

Traverse de Québec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE DE Québec permettant le dimanche excepté qu'itèrent :

QUÉBEC LEVIS

Pour le Grand-Tronc

Pour l'Intercolonial

Pour le Québec-Central

Pour le Québec-Est

Pour le Québec-Ouest

Pour le Québec-Nord

Pour le Québec-Sud

Pour le Québec-Centre

Pour le Québec-Nord-Est

Pour le Québec-Nord-Ouest

Pour le Québec-Sud-Est

Pour le Québec-Sud-Ouest

Pour le Québec-Centre-Nord

Pour le Québec-Centre-Sud

Pour le Québec-Nord-Centre

Pour le Québec-Nord-Sud

Pour le Québec-Sud-Centre

Pour le Québec-Sud-Nord

Pour le Québec-Centre-Nord-Est

Pour le Québec-Centre-Nord-Ouest

Pour le Québec-Centre-Sud-Est

Pour le Québec-Centre-Sud-Ouest

Pour le Québec-Nord-Centre-Est

Pour le Québec-Nord-Centre-Ouest

Pour le Québec-Nord-Sud-Est

Pour le Québec-Nord-Sud-Ouest

Pour le Québec-Sud-Centre-Est

Maladies des Yeux et des Oreilles

Le Dr L. J. A. SIMARD, Professeur à l'Université Laval de Québec traite spécialement et exclusivement les Maladies des Yeux et des Oreilles.

Heures de consultation : 10 h. a. m. à 4 h. p. m.

Bureau : 46 RUE ST-JOSEPH, à H.-E. heb. tan.—L. J. 16 p. s.

Traverse de Québec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE DE Québec permettant le dimanche excepté qu'itèrent :

QUÉBEC LEVIS

Pour le Grand-Tronc

Pour l'Intercolonial

Pour le Québec-Central

Pour le Québec-Est

Pour le Québec-Ouest

Pour le Québec-Nord

Pour le Québec-Sud

Pour le Québec-Centre

Pour le Québec-Nord-Est

Pour le Québec-Nord-Ouest

Pour le Québec-Sud-Est

Pour le Québec-Sud-Ouest

Pour le Québec-Centre-Nord

Pour le Québec-Centre-Sud

Pour le Québec-Nord-Centre

Pour le Québec-Nord-Sud

Pour le Québec-Sud-Centre

Pour le Québec-Sud-Nord

Pour le Québec-Centre-Nord-Est

Pour le Québec-Centre-Nord-Ouest

Pour le Québec-Centre-Sud-Est

Pour le Québec-Centre-Sud-Ouest

Pour le Québec-Nord-Centre-Est

Pour le Québec-Nord-Centre-Ouest

Pour le Québec-Nord-Sud-Est

Pour le Québec-Nord-Sud-Ouest

Pour le Québec-Sud-Centre-Est

Maladies des Yeux et des Oreilles

Le Dr L. J. A. SIMARD, Professeur à l'Université Laval de Québec traite spécialement et exclusivement les Maladies des Yeux et des Oreilles.

Heures de consultation : 10 h. a. m. à 4 h. p. m.

Bureau : 46 RUE ST-JOSEPH, à H.-E. heb. tan.—L. J. 16 p. s.

Traverse de Québec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE DE Québec permettant le dimanche excepté qu'itèrent :

QUÉBEC LEVIS

Pour le Grand-Tronc

Pour l'Intercolonial

Pour le Québec-Central

Pour le Québec-Est

Pour le Québec-Ouest

Pour le Québec-Nord

Pour le Québec-Sud

Pour le Québec-Centre

Pour le Québec-Nord-Est

Pour le Québec-Nord-Ouest

Pour le Québec-Sud-Est

Pour le Québec-Sud-Ouest

Pour le Québec-Centre-Nord

Pour le Québec-Centre-Sud

Pour le Québec-Nord-Centre

Pour le Québec-Nord-Sud

Pour le Québec-Sud-Centre

Pour le Québec-Sud-Nord

Pour le Québec-Centre-Nord-Est

Pour le Québec-Centre-Nord-Ouest

Pour le Québec-Centre-Sud-Est

Pour le Québec-Centre-Sud-Ouest

Pour le Québec-Nord-Centre-Est

Pour le Québec-Nord-Centre-Ouest

Pour le Québec-Nord-Sud-Est

Pour le Québec-Nord-Sud-Ouest

Pour le Québec-Sud-Centre-Est

Maladies des Yeux et des Oreilles

Le Dr L. J. A. SIMARD, Professeur à l'Université Laval de Québec traite spécialement et exclusivement les Maladies des Yeux et des Oreilles.

Heures de consultation : 10 h. a. m. à 4 h. p. m.

Bureau : 46 RUE ST-JOSEPH, à H.-E. heb. tan.—L. J. 16 p. s.

Traverse de Québec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE DE Québec permettant le dimanche excepté qu'itèrent :

QUÉBEC LEVIS

Pour le Grand-Tronc

Pour l'Intercolonial

Pour le Québec-Central

Pour le Québec-Est

Pour le Québec-Ouest

Pour le Québec-Nord

Pour le Québec-Sud

Pour le Québec-Centre

Pour le Québec-Nord-Est

Pour le Québec-Nord-Ouest

Pour le Québec-Sud-Est

Pour le Québec-Sud-Ouest

Pour le Québec-Centre-Nord

Pour le Québec-Centre-Sud

Pour le Québec-Nord-Centre

Pour le Québec-Nord-Sud

Pour le Québec-Sud-Centre

Pour le Québec-Sud-Nord

Pour le Québec-Centre-Nord-Est

Pour le Québec-Centre-Nord-Ouest

Pour le Québec-Centre-Sud-Est

Pour le Québec-Centre-Sud-Ouest

</

APRES

# L'inventaire

Nous venons de clore  
notre inventaire

# Resultats

De l'année 1891, sans être ex-  
traordinaires, sont très

Satisfaisants

Pour Nous

GRAND

MERCI

A NOS CLIENTS

Deux légers accidents par le  
feu, pendant l'année, nous ont  
laissé une foule de Marchandi-  
ses que nous devons débarrasser  
à tout prix

Un lot de Marchandises légè-  
rement teintes de fumée, que  
nous avons rachetées des assu-  
rances à vil prix.

Nous vendons  
sans Egard

durant le Mois de Février

Pas de blagues,  
Pas de demi-mesure

Marchandises  
à Bon Marche

Dans tous les Départements

Soyez-y à temps et à vous  
d'en profiter

# SYNDICAT

DE

# QUEBEC

207 rue St-Joseph



Le 6 après Vendredi, 1er Janvier 1892,  
les trains partent de la nouvelle gare, rue  
St-André, Québec, et arriveront comme suit  
excepté les dimanches.

### DEPART DE QUEBEC

7.00 A.M. — Express direct pour le Lac St-  
Jean, mardi, jeudi, samedi, arrivant à la jonction Cham-  
bault à 8.45 p.m. et à Roberval  
à 9.30 p.m.

4.15 P.M. — Train local de la mille pour Saint-  
Raymond, tous les jours, arrivant  
à 6.45 p.m., et se rendant  
à la Rivière à 7.15 p.m. et à  
Pierrefort à 8.15 p.m. et à  
Roberval à 9.15 p.m.

### ARRIVER A QUEBEC

6.00 A.M. — Train local de la mille part de St-  
Raymond, tous les jours, à 6.30  
p.m., et de la Rivière à 7.15 p.m.  
à 8.00 p.m., et de Pierrefort à 9.00 p.m.

6.10 P.M. — Express direct part de Roberval  
à 7.30 p.m., le lundi, mercredi  
et vendredi, de la jonction Cham-  
bault à 8.15 p.m., et pour  
Québec, arrivant à 9.15 p.m.

20 minutes pour prendre le train au  
St-Jean.

Le train spécial mixte part de la Rivière  
à 10.15 p.m. tous les samedis soir à 11.15, à l'arrivée  
du train de chemin de fer des Basses-Laurentides  
à 10.15 p.m. et part de Québec tous les  
lundis matin à 2 heures pour la Rivière à  
10.15 p.m. et à Roberval à 11.15 p.m.

Les Express direct, nord et sud, fait recon-  
naître à la Rivière l'heure avec le chemin de  
fer des Basses-Laurentides, pour St-Jean,  
Grandes-Piles, Trois-Rivières. On peut se pro-  
curer des billets de passage chez P. M.  
Stacking, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis et chez  
Simon & Thibault, 27 rue du Front.

Le chemin de fer transporterait les nouveaux  
colons et leurs familles et une quantité limitée  
de leurs effets, moyennant GRATIS.

ALEX. HARDY,  
Agent général, rue St-Jean,  
J. G. SCOTT,  
Secrétaire général.

### CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL

La ligne la plus courte entre  
Québec, Boston et New-  
York.

Service de trains rapides, entre Québec et Bos-  
ton, tous les jours, via Sherbrooke et White  
River Junction.

La seule ligne sur laquelle circulent des chars par-  
tiels et directs, entre Québec et Boston et Qué-  
bec et Springfield, via White River Junction.

Le service LONDRES, via NEW-YORK, est la  
liaison la plus courte.

Trains — Départs de Québec, par le bateau-passager  
de 10 h. p.m. au Lac à 1.30 p.m.,  
p.m., arrive à la jonction de la Rivière à  
2.30 p.m., arrive à Sherbrooke à  
3.30 p.m., arrive à New-York à 5.30 p.m.,  
p.m., arrive à Boston à 8.30 p.m.,  
p.m., arrive à New-York à 11.30 p.m.

De tous ces trains, il y a des voitures à Boston  
sans changement.

Chers Messieurs, partez, laissez et laissez  
à Québec, Boston, et Québec, Springfield sans  
changement.

Mixte — Québec par le bateau-passager à  
1.00 p.m., par la Rivière à 1.30 p.m.,  
p.m., arrive à la jonction de la Rivière à  
2.30 p.m., arrive à New-York à 5.30 p.m.,  
p.m., arrive à Boston à 8.30 p.m.,  
p.m., arrive à New-York à 11.30 p.m.

Le train express direct de Québec à Boston  
sans changement.

Chers Messieurs, partez, laissez et laissez  
à Québec, Boston, et Québec, Springfield sans  
changement.

Mixte — Québec par la Rivière à 1.30 p.m.,  
p.m., arrive à la jonction de la Rivière à  
2.30 p.m., arrive à New-York à 5.30 p.m.,  
p.m., arrive à Boston à 8.30 p.m.,  
p.m., arrive à New-York à 11.30 p.m.

Le train express direct de Québec à Boston  
sans changement.

Chers Messieurs, partez, laissez et laissez  
à Québec, Boston, et Québec, Springfield sans  
changement.

Mixte — Québec par la Rivière à 1.30 p.m.,  
p.m., arrive à la jonction de la Rivière à  
2.30 p.m., arrive à New-York à 5.30 p.m.,  
p.m., arrive à Boston à 8.30 p.m.,  
p.m., arrive à New-York à 11.30 p.m.

Le train express direct de Québec à Boston  
sans changement.

Chers Messieurs, partez, laissez et laissez  
à Québec, Boston, et Québec, Springfield sans  
changement.

Mixte — Québec par la Rivière à 1.30 p.m.,  
p.m., arrive à la jonction de la Rivière à  
2.30 p.m., arrive à New-York à 5.30 p.m.,  
p.m., arrive à Boston à 8.30 p.m.,  
p.m., arrive à New-York à 11.30 p.m.

Le train express direct de Québec à Boston  
sans changement.

Chers Messieurs, partez, laissez et laissez  
à Québec, Boston, et Québec, Springfield sans  
changement.

Mixte — Québec par la Rivière à 1.30 p.m.,  
p.m., arrive à la jonction de la Rivière à  
2.30 p.m., arrive à New-York à 5.30 p.m.,  
p.m., arrive à Boston à 8.30 p.m.,  
p.m., arrive à New-York à 11.30 p.m.

Le train express direct de Québec à Boston  
sans changement.

Chers Messieurs, partez, laissez et laissez  
à Québec, Boston, et Québec, Springfield sans  
changement.

Mixte — Québec par la Rivière à 1.30 p.m.,  
p.m., arrive à la jonction de la Rivière à  
2.30 p.m., arrive à New-York à 5.30 p.m.,  
p.m., arrive à Boston à 8.30 p.m.,  
p.m., arrive à New-York à 11.30 p.m.

Le train express direct de Québec à Boston  
sans changement.

Chers Messieurs, partez, laissez et laissez  
à Québec, Boston, et Québec, Springfield sans  
changement.

Mixte — Québec par la Rivière à 1.30 p.m.,  
p.m., arrive à la jonction de la Rivière à  
2.30 p.m., arrive à New-York à 5.30 p.m.,  
p.m., arrive à Boston à 8.30 p.m.,  
p.m., arrive à New-York à 11.30 p.m.

Le train express direct de Québec à Boston  
sans changement.

Chers Messieurs, partez, laissez et laissez  
à Québec, Boston, et Québec, Springfield sans  
changement.

Mixte — Québec par la Rivière à 1.30 p.m.,  
p.m., arrive à la jonction de la Rivière à  
2.30 p.m., arrive à New-York à 5.30 p.m.,  
p.m., arrive à Boston à 8.30 p.m.,  
p.m., arrive à New-York à 11.30 p.m.

Le train express direct de Québec à Boston  
sans changement.

# ANTI-CORYZA

DU DR. ED. MOREN

Remède souverain contre le rhume de cerveau

Québec, 20 Juin — E. J. L.

BRANCHE D'ASSURANCE  
**PHENIX**  
GERALD E. HART,  
La compagnie d'assurance sur la vie  
est la plus ancienne et la plus prospère  
du monde. Elle a un capital d'assurances de \$10,000,000  
déposé au gouvernement de la Pennsylvanie.

Prenez une part d'assurance sur la vie dans cette  
Compagnie et recommandez-la, et vous serez  
certainement satisfaits.

J. G. BRUNEAU, Agent,  
65, rue St-Pierre,  
TÉLÉPHONE 314

FUTOR & TRUDELLÉ, Sous-Agents,  
37, rue du Front,  
TÉLÉPHONE 703

# TORONTO SAFE WORKS

J. & T. TAYLOR, Manufacturiers,

Coffres de sûreté  
Portes de voûtes  
pour les banques  
et bâtiments pu-  
bliques

Avec Sûretés à com-  
binaison

Les meilleurs en  
Canada

A vendre par F. O. VALLERAY  
92 Côte La montagne

Agent pour les districts de Québec  
Trois-Rivières, Sherbrooke, Rivière-du-Loup et Rimouski  
Québec, 21 décembre — E. J. L.

# JOURS DE FETES

CETTE SEMAINE, SEMAINE DE GALA

CHEZ

# Myrand & Pouliot

Tout ce qui peut s'offrir de nouveau et de beau  
en étoffe à robes est mis en vente à un prix sans  
précédent 55 nuances différentes de cachemire  
Henrietta valant 70c. offert à une RÉDUCTION  
sans pareille; près de la même quantité d'une  
étoffe française dite casimire, toute laine et dou-  
ble largeur offerte au même prix.

Venez sans retard, nous avons un très beau  
lot de Shirts en coupons.

Flanellettes, Flanellettes, Bas.

Cravates, Jobs, Etc.

Les tweeds les plus jolis et les draps pour cos-  
tumes les plus nouveaux sont arrivés et déjà en  
vente

N'oubliez pas l'endroit chez

# MYRAND & POULIOT

215 Rue St-Joseph, St-Roch, Québec

Telephone 49 Boite de poste 109

# JAS. F. BELLEAU,

# BUREAU CENTRAL D'ASSURANCES

DE PREMIERE CLASSE

# EDIFICE BANQUE UNION, QUEBEC.

La Puissante Compagnie d'Assurance Anglaise

# GUARDIAN

(Fondée en 1827)

possède des CAPITAUX DISPONIBLES au montant de  
**\$ 2,000,000**

CETTE GRANDE CORPORATION EST ADMINIS-  
TRÉE PAR LES PRINCIPAUX DIRECTEURS  
DE LA BANQUE D'ANGLETERRE, SAVOIR:

LE TRÈS HONORABLE JOHN G. HUBBARD, H. A.  
DAVID POWELL, Etc.

AGUSTUS PREVOST,  
et autres capitalistes distingués tels que:

LE TRÈS HON. G. J. SHAW-LEFEVRE, H. P.,  
HENRY JOHN SORBY, Etc.,  
JOHN G. TALBOT, Etc.,  
WILLIAM NUTT BURNETT, Etc.,  
HENRY DONHAM CARTER, Etc. (Barrister),  
HENRY VIGOR, Etc.

Elle accepte des assurances sur toute sorte de propriétés  
meubles ou immeubles, et règle, sans délai, en payant sur le  
champ, toutes les réclamations de ses assurés, soit pour dommages  
partiels, ou pour pertes totales causés par l'incendie.

# SUCCESSALE A QUEBEC

# EDIFICE BANQUE UNION

# JAS. F. BELLEAU,

# AGENT GENERAL D'ASSURANCE

NOTIONS D'AGRICULTURE

PIANOS A LOUER

# PIANOS

NOUS AVONS NOUVEAU M. BERNARD,

FRÈRE & CIE, Marchands de pianos, 110, rue St-Jean,  
Québec, Canada, nos seuls représentants dans cette  
ville et le district pour la vente et la location de  
tous les pianos de nos machines à écrire. Les acheteurs sont  
en conséquence priés de s'adresser à l'Agence des  
M. BERNARD, FRÈRE & CIE, qui ont sous leurs agents  
responsables et autorisés à Québec.

Signé  
Domestic Sewing Machine Co.  
New-York, 2 novembre 1891

### Nouveau département

Nous avons fondé un nouveau département de Pianos  
et d'Instrument de Musique de toute espèce  
un nouveau département de Machines à Coudre  
et accessoires de machines à coudre. Des instru-  
ments de toutes les marques, les plus célèbres, les  
plus perfectionnés et les plus économiques, pour  
l'usage et la construction de la Machine à Coudre  
"LA DOMESTIC" de New-York qui est de  
toute première importance.

Cette machine perfectionnée toute espèce d'in-  
struments pour l'usage de toutes les familles, les  
enfants et les personnes âgées, les machines à  
coudre de toutes les marques, les plus célèbres, les  
plus perfectionnés et les plus économiques, pour  
l'usage et la construction de la Machine à Coudre  
"LA DOMESTIC" de New-York qui est de  
toute première importance.

Grand choix de Pianos de réputation fabriqués à  
New-York et Boston, États-Unis, Abbeville,  
Allemagne, Corne et Japonais, Canada.  
Ils sont tous garantis par écrit, et les instruments de  
toute espèce sont garantis, ainsi que les machines,  
etc., etc., etc.

# BERNARD, FILS & CIE,

# ÉDITEURS DE MUSIQUE,

# 135 et 137 Rue St-Jean

# HAUTE-VILLE.

# A LOUER

# L'hôtel Albion, Québec

COMPRENANT LA GRANDE PROPRIÉTÉ QUI  
se trouve au coin de la rue St-Jean et de la  
rue St-François, le tout faisant le "HOTEL ALBION"  
l'un des plus beaux hôtels de notre ville et qui sera  
complètement par les améliorations suivantes:

Nouveaux salons à dîner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Nouveaux salons à thé Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à déjeuner Nouveaux escaliers  
Nouveaux salons à souper Nouveaux escaliers

Feuilleton de LA JUSTICE

# LA FILLE

# L'AVEUGLE

102

J'en avais peut-être la volon-  
té; mais je n'ai pas eu la force  
de parler, le courage m'a man-  
qué....

—Ah! je comprends, s'écria  
la comtesse, je comprends tout  
maintenant! Louise, reprit-elle  
d'une voix frissonnante, savez-  
vous ce que Pierre Ricard a fait  
de notre enfant?

—Il l'a abandonné, l'infâme..  
Mais vous connaissez l'histoire  
de votre fils, madame la comtes-  
se; dernièrement dans votre  
chambre, Mademoiselle Léontine  
Blanchard vous l'a racontée.

La comtesse se redressa les  
yeux étincelants.

—C'est lui! exclama-t-elle.  
ah! Dieu soit loué!

—Oui, madame la comtesse,  
reprit Louise, celui qui portait  
le nom maudit de Pierre Ricard  
est le vicomte de Lucerolle.

J'ignorais ce que votre fils était  
devenu; je l'avais cherché vain-  
nement pendant des années  
afin de vous le rendre. Mon ma-  
ri avait disparu, je ne pouvais  
rien savoir. C'est le récit que  
vous m'avez fait Mlle Blanchard et  
que j'ai entendu, sans le vou-  
loir, qui me l'a fait retrouver,  
alors que je n'avais plus aucun  
espoir.

—Louise, relevez-vous, dit la  
comtesse; vous nous appren-  
drez dans un autre moment  
pourquoi vous avez gardé un  
si long silence. Quel qu'il ait  
été le mobile de votre conduite,  
Louise, dès à présent la comtes-  
se de Lucerolle vous pardonne.

—Oh! madame la comtes-  
se....

—Mais nous avons en ce mo-  
ment d'autres sujets de préoc-  
cupation, mon cœur est plein  
d'angoisses; Louise, parlez-nous  
de notre fils; d'puis quatre  
jours, qu'avez-vous fait pour  
lui?

—L'assassin de Fabrice se  
nomme Pierre Ricard, répondit  
Louise en se relevant; j'ai don-  
né au juge d'instruction la preu-  
ve qu'on avait arrêté un inno-  
cent, et le fils de monsieur le  
comte et de madame la comtes-  
se a été mis en liberté.

—Louise, où est mon fils?  
s'écria la comtesse.

Louise s'élança hors du salon  
et reparut presque aussitôt, te-  
nant par la main le vicomte de  
Lucerolle.

—Monsieur le comte, mada-  
madame la comtesse, dit-elle  
d'un ton solennel, voici M. le  
vicomte Léon de Lucerolle.

Le jeune homme tressaillit et  
jeta autour de lui des regards  
éperdus.

—Mon fils s'écrièrent en mê-  
me temps M. et Mme de Lucerolle.

Le jeune homme avait pâli;  
il suffoquait; ses jambes ployè-  
rent sous le poids de son corps;  
il chancela comme s'il allait  
tomber. En le soutenant, Louise  
le poussa doucement vers la  
comtesse.

Soudain ses traits s'animè-  
rent, une joie indicible brilla  
dans ses yeux, un cri s'échappa  
de sa poitrine oppressée, et  
il tomba dans les bras de Mme  
de Lucerolle, qui l'étreignit for-  
tement.

—Ma mère, ma mère! mur-  
mura-t-il d'une voix éteinte.

La comtesse sanglotait.

Le comte s'était approché. Il  
les regardait avec bonheur.

—Oh! oui, c'est bien mon  
frère! se disait Ernestine.

A son tour le comte embrassa  
son fils.

—Mon ami, vois donc com-  
me il te ressemble! s'écria la  
comtesse enivrée, folle de bon-  
heur.

—Je reconnais mon sang, ré-  
pondit le comte.

Louise, qui était restée à l'en-  
trée du salon, s'élança vers le  
jeune homme.

—Monsieur le comte, dit-elle  
en découvrant elle-même la poi-  
trine du vicomte, regardez....  
Et vous aussi, M. Gervais,

VENDREDI 5 MRS. P. M.

La législature de la Nouvelle-Galle du Sud a approuvé un projet de loi pour le règlement des difficultés survenant entre patrons et ouvriers, par des tribunaux d'arbitrage.

Un violent orage a éclaté sur le nord du pays de Galles et a fait fondre la neige de telle sorte que les défilés des montagnes sont transformés en torrents. Un grand nombre de bestiaux, surpris par l'inondation, ont été noyés.

Le docteur Reid a déclaré à la chambre que le chenal à travers les rapides des Gallops n'a pas amélioré la navigation. Le demi-million de dollars affecté à cette entreprise a été dépensé en pure perte.

Les relations diplomatiques interrompues à la suite de l'exécution sommaire d'un certain nombre d'Italiens à la Nouvelle-Orléans, vont être rétablies incessamment entre l'Italie et les Etats-Unis.

La doyenne des princesses européennes, la grande-duchesse Alexandrine de Mecklembourg-Schwerin vient d'entrer dans sa quatre-vingt-dixième année. Elle est la dernière fille survivante du roi Frédéric-Guillaume II et la plus âgée de toutes les princesses royales d'Europe.

Un grand nombre d'ouvriers sans travail ont parcouru en cortège les principales rues de la ville de Lisbonne. Ils portaient une quantité de drapeaux noirs sur lesquels étaient inscrits ces mots : "Du pain ou la prison !" Les ouvriers ont fait halte devant plusieurs édifices publics et ont demandé à grands cris que des secours leur fussent donnés.

Si toute la corruption reprochée à M. Mercier, dit un confrère anglais des provinces maritimes, lui est reprochée avec raison, y a-t-il un homme raisonnable qui puisse supposer qu'il aurait ainsi corrompu la province en trois ou quatre ans ? Pas un seul.

Maintenant que les conservateurs sont en possession du pouvoir à Québec, les partisans ontariens de M. Abbott vont être obligés de chercher un nouveau prétexte pour justifier leur adhésion au parti de la grande carotte.

M. Sylvia Clapin de St-Hyacinthe, était en ville hier.

M. A. R. Macdonald, surintendant de l'intercolonial, district de la Rivière-du-Loup, est en cette ville.

M. Albert Fuzinis est de retour en cette ville.

M. Elson Fitch et madame Fitch de cette ville, sont partis aujourd'hui pour New-York où ils s'embarqueront mercredi prochain pour l'Europe; leur voyage durera une couple de mois.

M. le chevalier Ovide Fréchet, consul espagnol, est de retour d'un voyage de plusieurs mois en Espagne; il est accompagné de M. Fréchet qui sera à Québec à la fin du mois.

Le major J. T. St-Anby, qui a été nommé secrétaire du procureur général en remplacement de M. G. Colville et le fils aîné de Lord St-Levan, du Mont St-Michel, Cornwall, H. doit épouser bientôt Lady Edith Edgcomb, fille cadette de Lord High Stewart.

Un nommé Mariage, demeurant voisin de la résidence de M. Gastongay, profitant de l'absence de ce dernier, au moment où son épouse était seule au magasin, pénétra par effraction, dans le magasin par une porte dérobée et fit main basse sur des marchandises pour une valeur de \$150.

Soupeonné quelque temps après, il fut arrêté par le chef de Police Denis, de Lévis, et conduit à Québec. Ce matin l'acte préliminaire fut commencé dans cette affaire.

Quelque temps après Mariage plaça coupable à l'accusation de vol avec effraction, et sentence a dû être rendue, cette après-midi.

Ces jours derniers, un habitant, demeurant sur l'île d'Orléans, est venu à Québec faire un achat de bois de construction chez un certain marchand de cette ville. Le marchand fit conclure, il acheta pour \$75 de bois. Il fallut payer naturellement. Il donna au marchand ses billets. Mais quelle ne fut pas sa surprise quand le marchand lui dit que les billets qu'il lui présentait étaient de faux billets. Inutile d'ajouter que cet argent provenait des dernières élections locales. Il a juré, mais un peu tard qu'il y regrettait deux fois lorsqu'il recevait l'argent d'un haut, (la Watawa).

Le sergent Rigby et le constable Bresnan furent les patrouilles dans les environs du Cap Blanc, ont découvert la nuit dernière vers 120 h. une jeune s'échappant du yacht Ida, propriété de M. W. Denis, et est en hivernement dans le chantier Dimming. Ils se hâtèrent de donner l'alarme à la brigade 37. Les hommes de la brigade de la station No. 6 arrivèrent les premiers sur le lieu de l'incendie et virent avant l'arrivée de la balance de la brigade, aidés de quelques résidents de l'endroit, éteindre les flammes qui avaient consumé ce yacht sans leur prendre vingt heures. Tout de même, tous ces agents, et le tillac ont été complètement détruits. On ne connaît pas l'origine de ce feu. Les pertes sont couvertes par les assurances.

M. le Dr Philius Deblois de St-Roch, est dangereusement malade.

M. Benjamin Rousseau, inspecteur de farine de cette ville, a été frappé de paralysie ces jours derniers.

Il y a peu de sympathie pour les grévins.

UNE GRÈVE

Les employés du Pacifique refusent de travailler

Salaires de \$100 à \$160

Winnipeg, 17 mars.—L'agitation parmi les conducteurs et les serveurs de la division Ouest du Pacifique Canadien s'est calmée pour un moment, mercredi soir, à minuit, heure à laquelle la majeure partie des conducteurs et serveurs et la plupart des aiguilliers et réparateurs qui n'avaient pas été renvoyés, ont laissé l'ouvrage.

ARRIVÉS DE FRANCE

Trois jeunes Français de la meilleure apparence, tous trois de même âge (vingt-deux ans), sont arrivés à Québec, mercredi, et sont partis, hier, pour Ste-Anne-Lapointe, où ils doivent suivre un cours d'agriculture pratique avant d'aller se fixer au Manitoba dans le voisinage de Winnipeg.

Augmentation de capital-action

La compagnie du téléphone Bell du Canada a demandé au parlement fédéral l'autorisation d'augmenter son capital-action de deux millions à quatre millions cinq cent mille dollars.

Renvois

Environ dix pour cent des employés du Chemin de fer le Grand-Tronc à Montréal ont été renvoyés.

Beaucoup d'employés de chemin de fer seront aussi renvoyés, dans l'Est. Mais le manque d'ouvrage n'est que temporaire, dans quelques mois au plus, plusieurs reprendront leur ancien service.

Nomination

M. Damase Laine a été nommé membre du Conseil des Arts et Métiers, en remplacement de M. Thimoléon Beaulieu.

Avis de sociétés

Sharpe & Jeandron, confiseurs, Québec; Walter Sharpe et Edouard Jeandron, Georges Bouché & Co, marchands; Marie Philoméne Mathilda Mignault, Languet, épicière, de Jos. A. G. Bevin, faisant affaires sous ce nom, O. Rochette, tanneur, Québec; madame Emilie Cardinal, veuve de Olivier Rochette, faisant affaires sous ce nom "Club Vendôme", Québec; N. Rioux, E. Paré, A. Dion, E. J. Angers, C. Dion, E. N. Drouin, et autres, associés, MM. Weston Hunt & Co, dont ont été qu'ils ont pris en société M. W. Clark, de Québec pour agir ensemble comme agent d'assurance sur la vie.

Une chasse de bon augure

M. Simon Labrie, maire de l'île-Verte, un véritable disciple de St-Hubert a obtenu, dimanche dernier, quatre magnifiques odtards. Nous croyons que ce sont les premiers de la saison.

Commission des chemins à barrière de la rive sud

Cour Criminelle

Bénédiction de presbytère

Elu préfet

Brise glace

Mariage

Neuvelles de Lewiston Me

Un enfant martyre

Un agent de police de Peoria (Illinois) a trouvé, en faisant son ronde, une petite fille d'une dizaine d'années, seule dans une maison sans feu, sur un tas de neige. Après avoir reçu des soins qui l'ont fait revenir à elle, l'enfant a raconté qu'elle était la fille adoptive des époux Petty, arrivés de Memphis à Peoria depuis quelques semaines seulement. Ses parents infortunés envoyaient la petite fille courir la ville pour vendre de menus objets, et si, le soir, elle ne rapportait pas une certaine somme, ils lui faisaient subir toute sorte de mauvais traitements. Ils la pendaient par les poches et la battaient à tour de bras; ou bien encore ils lui appliquaient un fer rouge sur les bras et les jambes, et suspendaient de ses bras brisés, et couraient ainsi pendant des heures pour les rendre plus dououreux.

Un enfant martyr

Un agent de police de Peoria (Illinois) a trouvé, en faisant son ronde, une petite fille d'une dizaine d'années, seule dans une maison sans feu, sur un tas de neige. Après avoir reçu des soins qui l'ont fait revenir à elle, l'enfant a raconté qu'elle était la fille adoptive des époux Petty, arrivés de Memphis à Peoria depuis quelques semaines seulement. Ses parents infortunés envoyaient la petite fille courir la ville pour vendre de menus objets, et si, le soir, elle ne rapportait pas une certaine somme, ils lui faisaient subir toute sorte de mauvais traitements. Ils la pendaient par les poches et la battaient à tour de bras; ou bien encore ils lui appliquaient un fer rouge sur les bras et les jambes, et suspendaient de ses bras brisés, et couraient ainsi pendant des heures pour les rendre plus dououreux.

Un enfant martyr

Un agent de police de Peoria (Illinois) a trouvé, en faisant son ronde, une petite fille d'une dizaine d'années, seule dans une maison sans feu, sur un tas de neige. Après avoir reçu des soins qui l'ont fait revenir à elle, l'enfant a raconté qu'elle était la fille adoptive des époux Petty, arrivés de Memphis à Peoria depuis quelques semaines seulement. Ses parents infortunés envoyaient la petite fille courir la ville pour vendre de menus objets, et si, le soir, elle ne rapportait pas une certaine somme, ils lui faisaient subir toute sorte de mauvais traitements. Ils la pendaient par les poches et la battaient à tour de bras; ou bien encore ils lui appliquaient un fer rouge sur les bras et les jambes, et suspendaient de ses bras brisés, et couraient ainsi pendant des heures pour les rendre plus dououreux.

Un enfant martyr

Un agent de police de Peoria (Illinois) a trouvé, en faisant son ronde, une petite fille d'une dizaine d'années, seule dans une maison sans feu, sur un tas de neige. Après avoir reçu des soins qui l'ont fait revenir à elle, l'enfant a raconté qu'elle était la fille adoptive des époux Petty, arrivés de Memphis à Peoria depuis quelques semaines seulement. Ses parents infortunés envoyaient la petite fille courir la ville pour vendre de menus objets, et si, le soir, elle ne rapportait pas une certaine somme, ils lui faisaient subir toute sorte de mauvais traitements. Ils la pendaient par les poches et la battaient à tour de bras; ou bien encore ils lui appliquaient un fer rouge sur les bras et les jambes, et suspendaient de ses bras brisés, et couraient ainsi pendant des heures pour les rendre plus dououreux.

SERIEUX VIOLENT

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

Un accident sérieux est arrivé, aux environs de M. P. Rochelle, de St-Joseph, le 15 du courant, à 10 heures du soir.

LA SAISIE RELIGIEUSE

Dimanche, 20 mars.—III du Car. Solemnité de St-Joseph.

Dimanche, 21 mars.—S. Benoît, abbé.

Dimanche, 22 mars.—St-Gabriel, archange.

Dimanche, 23 mars.—S. Cyrille de Jérusalem.

Dimanche, 24 mars.—Annonciation, d'obligation.

Dimanche, 25 mars.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 26 mars.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 27 mars.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 28 mars.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 29 mars.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 30 mars.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 31 mars.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 1er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 2er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 3er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 4er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 5er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 6er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 7er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 8er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 9er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 10er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 11er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 12er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 13er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 14er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

Dimanche, 15er avril.—Les cinq plaies de N. S. J.-C.

CHRONIQUE MORTUAIRE

SAMSON.—A St-Joseph de Lévis, le 17 du courant, à l'âge de 66 ans, M. Edouard Samson, époux de Adèle Gagny.

GOREAU.—Le 17 du courant, à l'âge de 9 mois, Elazar Alexandre David, enfant de M. L. G. Giguère, marchand de fer.

Salle Jacques-Cartier

LUNDI et MARDI 21 et 22 Mars 1892

Les PIRATES de la SAVANE

Orchestre Carbonneau

CITE DE QUÉBEC

Liste des Electeurs de la Cité de Québec pour les Elections Parlementaires de la Province de Québec, pour 1892, en vertu de l'acte électoral de Québec.

Bureau du greffier de la cité

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

Office de la Cité de Québec

BUGGY Concord, Wagon Planche Express de tout genre, etc. LAMBER & LEAIRE

L'Assurance sur la Vie parfaitement garantie; mais exempte de Reserves Excessives et Risques de Grands Capitaux

Provident Savings Life ASSURANCE SOCIETY DE NEW-YORK

Capital Souscrit et Paye \$1,000,000

SHEPPARD HOMANS, President et Actuaire

BUREAU, No. 88 rue St-Pierre, Québec

J. E. P. RACICOT

Le Vin d'Oporto DES INVALIDES

Clode & Baker, Oporto

Whitehead & Turner

UNE GRÈVE

ARRIVÉS DE FRANCE

LA SAISIE RELIGIEUSE

SERIEUX VIOLENT

CHRONIQUE MORTUAIRE

BUGGY Concord, Wagon Planche